# **BUDGET PRIMITIF 2023**

# **Budgets** principal et annexes



# RAPPORT DE PRESENTATION

Séance du conseil municipal du 03 février 2023

#### **Préambule**

Les projets de budgets primitifs 2023 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'année : ils ont été précédés par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 09 décembre 2022 et seront suivis de décisions modificatives inscrites à l'ordre du jour de prochains conseils municipaux.

Les projets de budgets 2023 du budget principal et des budgets annexes (régie d'exploitation de l'Elispace, lotissement Longue Haie, et lotissement Agel) sont soumis aujourd'hui à l'assemblée délibérante.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire M14. Il a été joint dans sa version initiale au dossier remis aux membres de la commission générale, puis dans sa version actuelle aux membres du conseil municipal. La mise à disposition du public du rapport de présentation et des maquettes budgétaires s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur le site internet de la Ville (1)
- consultation sur place au service des finances de la Ville (3e étage de l'hôtel de Ville),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande formulée à l'adresse finances@beauvais.fr
- envoi par courrier postal sur demande écrite et moyennant le paiement des photocopies (tarif fixé par le conseil municipal à 0,18 € par page et susceptible d'être modifié).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, les maquettes budgétaires ont été insérées au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de la ville (1) Précisons que le rapport de présentation qui suit fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate démographique qui regroupe les communes de 50.000 à 100.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (données des CA 2021).

(1) <u>http://www.beauvais.fr</u>, rubrique « économie-emploi / budget de la Ville ».

# **SOMMAIRE**

I)	BUDGET PRINCIPAL	4
Α	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
	1) Les recettes de fonctionnement	4
	(a) Chapitre 73 - Impôts et taxes	
	(b) Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	7
	(c) Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement	
	2) Les dépenses de fonctionnement	10
	(a) Chapitre 011 – Charges à caractère général	
	(b) Chapitre 012 – Charges de personnel	
	(c) Chapitre 014 – Atténuation de produits	12
	(d) Chapitre 65 – Charges de gestion courante	12
	(e) Chapitre 66 – Charges financières	13
	(f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement	14
В	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15
	1) Les ressources d'investissement	15
	(a) Chapitre 10 – Dotations et fonds propres	
	(b) Chapitre 13 – Subventions d'investissement	
	(c) Chapitre 16 – Emprunts	15
	(d) Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement	
	2) Les dépenses d'investissement	17
	(a) Chapitre 16 Emprunts et assimilés	17
	(b) Chapitres 20 à 23 Immobilisations et opérations d'équipement	18
	(c) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement	22
C	EQUILIBRE FINANCIER ET RATIOS	23
D	REPARTITION SUR 100 EUROS DU BUDGET PRIMITIF	26
II)	BUDGETS ANNEXES	27
A	) REGIE D'EXPLOITATION DE L'ELISPACE	27
В		28
C		29

# I) Budget principal

Le présent budget s'appuie sur les orientations budgétaires présentées au conseil municipal et définies dans le rapport d'orientations budgétaires du 09 décembre dernier.

Le budget primitif de la Ville (investissement + fonctionnement) totalise 142,03M€ contre 125,18M€ au BP 2022, soit un montant en augmentation de 16,85M€.

### A) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement atteint 90,67M€ (représentant 70,28% du budget global, contre 69,8% au BP 2022), en augmentation de +3,72% par rapport au BP 2022.

### 1) Les recettes de fonctionnement

	Recettes de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	BP 2022	BP 2023	BP23/BP22
013	Atténuation de charges	768 029	621 034	526 000	516 000	-1,90%
70	Produits des services	4 006 991	4 744 556	4 985 037	4 997 336	0,25%
73	Impôts et taxes	59 892 805	60 228 272	59 976 980	63 313 980	5,56%
74	Dotations subv et participations	18 597 655	20 196 241	20 582 987	20 662 580	0,39%
75	Autres produits de gestion courante	645 958	661 713	602 034	544 134	-9,62%
76	Produits financiers	2	5	10	10	0,00%
77	Produits exceptionnels	118 844	258 310	154 100	46 370	-69,91%
78	Reprises provisions		93 726			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	283 113	344 356	603 200	597 986	-0,86%
	Total recettes de fonctionnement	84 313 397	87 148 213	87 430 348	90 678 396	3,72%

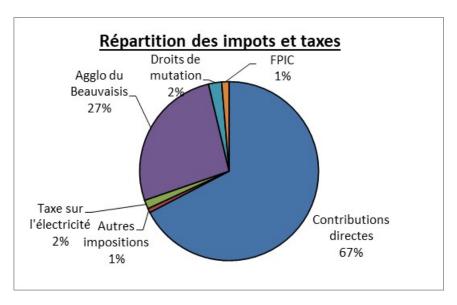
Hors affectation du 002

#### Chapitre 73 - Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire totalise 63,31M€, en augmentation de +5,5%, et représente à lui seul 70 % des recettes réelles de fonctionnement contre 69 % au BP 2022. Il est composé des principaux éléments suivants :

	2022	2023	Ecart		
TF et TH	39 300 000	42 542 000	3 242 000	Augmentation de 7,1% des valeurs locatives des bases d'imposition de TF et TH + Régularisation de TH 2022 de 900 k€ au BS 2022	
Autres impôts	100 000	100 000			
TOTAL contributions ménages	39 400 000	42 642 000	3 242 000	8,23%	
			-	I	
Droits de place	98 200	88 200	- 10 000		
Taxes sur les pylônes électriques	5 000	5 000	-		
Taxes sur la consommation finale d'électricité	1 000 000	1 000 000	-		
Taxes locale sur la publicité extérieure	295 000	400 000	105 000		
Droits de mutation	1 500 000	1 500 000	-		
TOTAL Taxes diverses	2 898 200	2 993 200	95 000	3,28%	
			-		
AC	16 723 550	16 723 550	-		
DSC	105 230	105 230	-		
FPIC	850 000	850 000	-		
TOTAL Fiscalité reversée	17 678 780	17 678 780	-	0,00%	

TOTAL	59 976 980	63 313 980	3 337 000	
-------	------------	------------	-----------	--



### 1. Contributions directes

Les contributions directes représentent 67 % des impôts et taxes (chapitre 73) et totalisent un produit fiscal attendu de 42,64 M€ en hausse de plus de 8% par rapport au BP 2022 qui n'avait pas prévu une régularisation des montants de TH de 900 k€ (inscription au BS) et de 5,4% par rapport au montant encaissé en 2022 (40,34M€). Cette variation provient de la hausse de 7.1% des bases de valeurs locatives.

Pour rappel, les contributions directes ont subi différentes réformes :

- la suppression de la taxe d'habitation a été compensée par la part de TFPB du Département (35,66 % pour le taux communal + 21.54% pour le taux du département)
- la réduction de la moitié des bases fiscales de TF et de CFE des entreprises industrielles a été compensée par le versement d'une dotation comptabilisée en compte 74

Ainsi, en tenant compte de l'ensemble des compensations, les impôts directs des ménages rapportent 45.99 M€ à la Ville.

	2022	2023		Ecart
TF et TH	39 300 000	42 542 000	3 242 000	Augmentation de 7,1% des valeurs locatives des bases d'imposition de TF et TH + Régularisation de TH 2022 de 900 k€ au BS
				2022 de 900 k€ au b3
Dotation de compensation au titre des exonération de TF	3 070 000	3 400 000	330 000	Selon notification 2022 => compensation de la baisse de TF et de CFE pour les entreprises industrielles
Compensation TH locaux vacants	49 000	49 000		
TOTAL contributions ménages	42 419 000	45 991 000	3 572 000	8,42%

En termes de taux, il convient de rappeler que ceux-ci n'ont pas été augmenté depuis 14 ans.

#### 2. Les dotations versées par la communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB)

Les dotations allouées par l'Agglomération du Beauvaisis à la Ville de Beauvais représentent 26,6% du chapitre 73, et sont quasi stables sur ces dernières années :

Dotations Agglomeration du Beauvaisis	2019	2020	2021	2022	2023
Attribution de compensation	16 723 550	16 723 550	16 723 550	16 723 550	16 723 550
Dotation de solidarité communautaire	115 000	106 000	106 000	105 230	105 230

#### 3. Autres éléments

Le Fonds de Péréquation intercommunal et communal (FPIC) est laissé en prévision au montant encaissé en 2022.

Compte tenu du contexte économique, la prévision des taxes additionnelles aux droits de mutations n'a pas été actualisée pour 2023 (1,5M€) malgré un montant encaissé de 1,75M€ en 2022. En effet, avec la hausse des taux d'intérêt, il est prévu un recul du marché immobilier.

Le produit de la taxe sur l'électricité est estimé à 1M€ et stable par rapport à 2022.

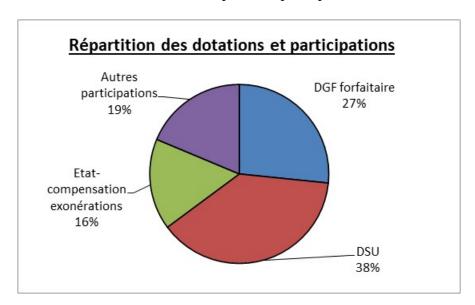
Le produit de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), est estimé à la hausse (400k€ contre 295k€) compte tenu du montant notifié en 2022 de 380k€ et d'une mise à jour des tarifs décidée par délibération du 13/05/2022.

Les recettes des droits de place sont légèrement en baisse compte tenu d'un plafonnement relevé du nombre d'abonnés ou des surfaces occupées.

Les autres impôts et taxes n'appellent pas d'observation particulière.

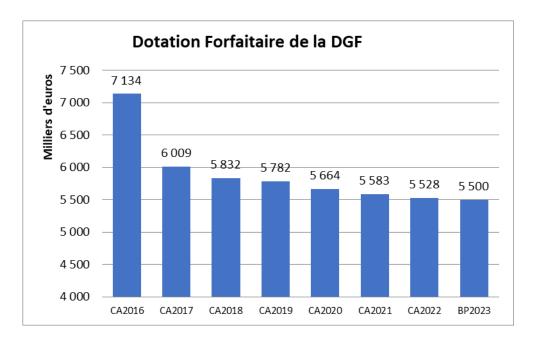
#### **Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations**

Ce chapitre budgétaire totalise 20,66 M€ contre 20,58 M€ au BP 2022, et représente 22,9 % des recettes réelles de fonctionnement. Il est composé des principaux éléments suivants :



#### 1. Dotation forfaitaire

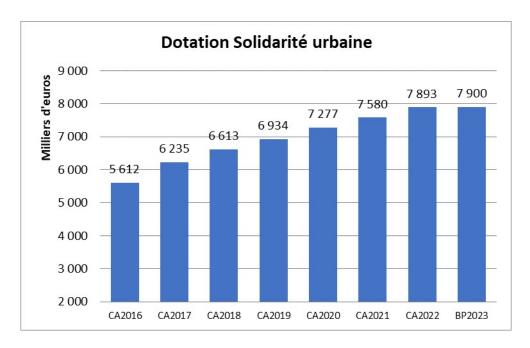
Le principal concours financier de l'État est la dotation forfaitaire dont l'évolution est la suivante :



L'hypothèse retenue pour 2023 est une hausse de 0,55% du montant attribué pour 2022 (soit une inscription de 5,5M€).

#### 2. Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS)

Le deuxième principal concours financier de l'État est la DSUCS. Ce concours a progressé de la manière suivante ces dernières années :



Cette dotation est versée par l'Etat aux villes de plus de 10 000 habitants en fonction d'un classement établi sur la base d'un indice synthétique qui tient compte du potentiel financier, du revenu moyen des habitants, du nombre de bénéficiaires d'aides au logement et du pourcentage de logements sociaux.

Rappelons que depuis 2012, le classement de Beauvais issu de cet indice synthétique a un impact sur le montant de la contribution au FPIC (exonération).

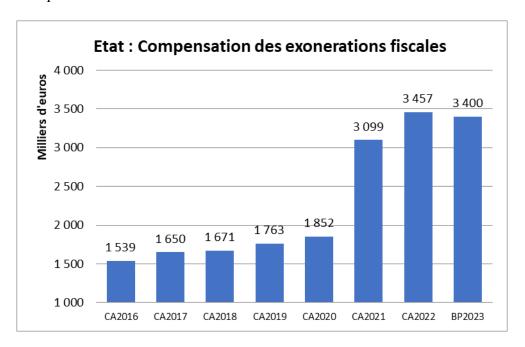
Le montant estimé de cette dotation (7,9 M€) a été fixé plutôt prudemment légèrement supérieur au niveau encaissé en 2022.

### 3. Les dotations de compensation d'exonérations de l'État

Ces dotations sont versées aux collectivités locales pour compenser :

- les exonérations accordées par l'État aux contribuables en matière de taxe professionnelle, taxe d'habitation dont celle sur les logements vacants, foncier bâti ou non bâti
- et depuis la réforme fiscale de 2022 la réduction de 50% des bases fiscales de TF et de CFE des entreprises industrielles.

#### L'évolution anticipée est la suivante :



L'évaluation 2023 a été élaborée par rapport aux montants notifiés de 2022, soit 330 k€ de plus que l'inscription budgétaire de 2022.

#### Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Le chapitre 70 « produits des services » qui totalise 4,997 M€ contre 4,98 M€ au BP 2022 est en hausse de +0.25 % (+12k€). Les variations principales sont les suivantes :

- Baisse de -245k€ des recettes du service Archéologique directement liée au nombre et volume des chantiers effectués par ce service. Ainsi, la subvention versée par la DRAC au titre des redevances d'archéologie préventive dépend des diagnostics réalisés et rapports d'exécution rendus l'année précédente. Par ailleurs, les recettes de fouilles proprement dites correspondent à la refacturation aux opérateurs privés ou publics des chantiers de fouilles réalisés.
- Hausses de +103k€ des recettes Accueils de loisirs ; et +40k€ des recettes Plan d'eau, compte tenu des montants encaissés en 2022
- Augmentation des remboursements de dépenses de personnel par l'Agglomération (80k€ mise à disposition hors mutualisation) et de dépenses de carburants (73k€) suite à la mise en place d'une centralisation des achats par la Ville.
- Stationnements et Forfaits post stationnement en baisse de -58k€ pour tenir compte du projet de zone bleue en centre ville
- Restauration scolaire +45k€

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » qui atteint 0,54M € contre 0,6M€ au BP 2022 enregistre une baisse de -57,9k€ découlant pour partie d'une participation du SE60 non reconduite (-50k€).

Le chapitre 013 regroupe les remboursements effectués par la CPAM, assurance du personnel, et organismes sociaux, et reste stable au niveau des prévisions.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » prévoyait l'année dernière une recette exceptionnelle de remboursement par l'assurance des dégâts causés par l'orage du 21 juin dernier. Ce chapitre baisse de -107k€.

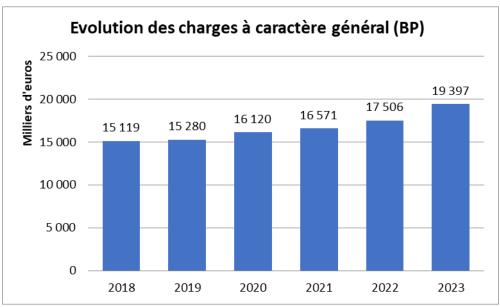
Le chapitre 042 qui correspond aux mouvements d'ordre entre section, enregistre chaque année les amortissements des subventions d'équipement perçues (337k€), et prévoit une prévision de 260k€ d'affectation en section d'investissement sur différents travaux réalisés par la ville dont les fournitures payées par la section de fonctionnement (permettant d'ouvrir droit au FCTVA).

# 1) Les dépenses de fonctionnement

	Depense de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	BP 2022	BP 2023	BP23/BP22
011	Charges à caractère général	14 320 678	13 998 036	17 506 436	19 396 823	10,80%
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 267 899	45 905 395	48 221 669	51 302 521	6,39%
014	Atténuation de produits	356	1 451	3 500	16 500	371,43%
65	Autres charges de gestion courante	9 743 779	9 872 906	9 960 095	9 045 689	-9,18%
66	Charges financières	1 061 923	789 152	800 000	1 135 500	41,94%
67	Charges exceptionnelles	73 980	483 486	126 500	337 331	166,66%
68	Dotations provisions semi-budgétaires		165 100	80 000	80 000	0,00%
023	Virement à la section d'investissement			4 882 148	2 981 060	-38,94%
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 329 204	5 976 728	5 850 000	6 382 972	9,11%
	Total depenses de fonctionnement	75 797 819	77 192 254	87 430 348	90 678 396	3,72%

#### Chapitre 011 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général totalisent 19,396 M€ contre 17,5M€ en 2022, soit une hausse de +1,89M€ (+10,8%). Les inscriptions budgétaires ont varié ces dernières années de la manière suivante :



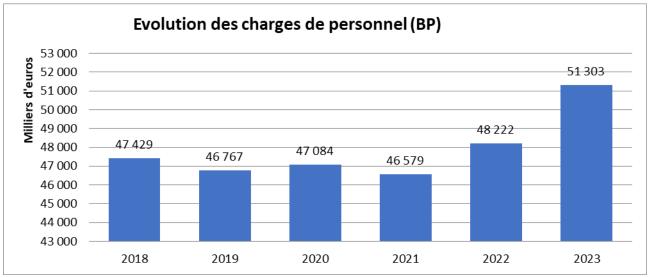
Nb : données issues des budgets primitifs

#### On peut relever les variations suivantes :

- Hausse de +2,049M€ sur les fluides électricité et gaz en prévision des hausses de tarifs. Compte tenu des différents types de contrats souscrits auprès des fournisseurs, et des mesures gouvernementales qui se mettent progressivement en place pour atténuer les hausses (bouclier tarifaire etc..), il est difficile d'estimer le besoin pour 2023. Il a été arbitré ici une augmentation de +70% par rapport au BP 2022 (+50% par rapport au BP+BS). Ainsi, les achats d'énergie/électricité ont été évalués à 4.9 M€, soit une hausse de 2 M€ tenant compte d'une économie de 650 k€ que la collectivité pourrait obtenir grâce à l'amortisseur Electricité.
- +223k€ des prestations de services, due à la reprise des animations et évènements suspendus en raison de la crise sanitaire (évènementiel +43k€ / sports +35k€ / forum des associations 27k€), avenant au contrat CPE éclairage public +36k€, sport scolaire +35k€..
- Le poste alimentation de l'UPC évolue peu (+24k€) grâce aux actions de prévention sur le gaspillage alimentaire, à la recherche de circuits bio en local, et à l'optimisation des procédures d'inscription. Il est prévu d'accentuer l'effort sur le bio pour passer au seuil de 30%. A relever également la suppression de la fourniture par l'UPC des repas destinés au personnel municipal avec la mise en place des tickets restaurants (voir dépenses chapitre 012).
- Le poste carburants (+ 91k€) centralise désormais les achats pour la ville, l'agglomération, le CCAS et l'office de tourisme, avec un remboursement opéré en fin d'année
- Le poste transports collectifs (vie scolaire, accueil de loisirs et activités sportives) est en hausse de +106k€ compte tenu des nouveaux marchés souscrits et des nouvelles conditions de calcul défavorables pour la collectivité
- Recul de -139k€ des locations de matériel lié à la baisse des chantiers de fouilles archéologiques.

#### Chapitre 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 51,3M€ et ont évolué ces dernières années de la manière suivante :



Nb : données issues des budgets primitifs

Pour rappel, la baisse observée en 2021 tenait compte du niveau de réalisation des exercices précédents et de l'annulation des manifestations liée au contexte sanitaire.

Pour 2023, ces crédits sont en hausse de +6,39% (+3,08M€) par rapport au BP 2022. En tenant compte des crédits rajoutés au BS et DM l'année dernière (932k€), ce chiffre s'élève à +4,37% (+2,14M€).

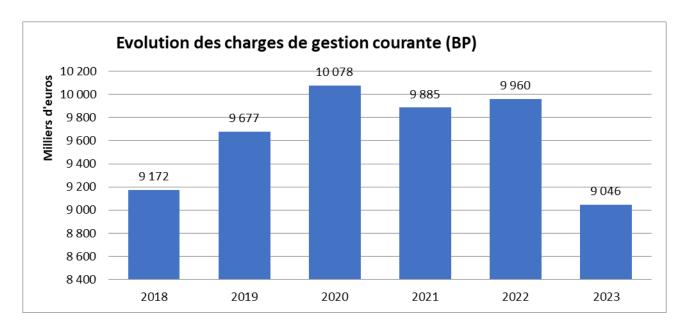
Cette augmentation fait suite en année pleine aux augmentations en 2022 du SMIC, à la prise en compte d'éléments imposés (avancements GVT, PPCR, augmentation du point d'indice, etc...), aux nouveaux recrutements de personnel, et à la volonté de soutenir le pouvoir d'achat du personnel communal par la décision de remplacer la restauration du personnel par des tickets restaurant dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2023 (enveloppe de 540k€).

#### Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre budgétaire concerne des remboursements de fiscalité (dégrèvements FPS, taxes foncières des jeunes agriculteurs, ...) à hauteur de 16.500€.

#### Chapitre 65 – Charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante totalisent 9,045 M€, en diminution de -914k€ par rapport au BP 2022

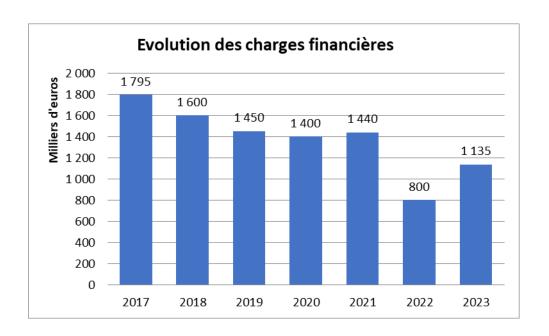


Les principales évolutions sont les suivantes :

- Subvention du CCAS fixée à 3,4M€ en hausse de +300k€ pour financer la reprise du banquet des ainés suspendu par la crise sanitaire, et pour couvrir les dépenses du nouveau plan d'harmonie sociale no 2 mis en place dernièrement.
- Subvention d'équilibre au budget annexe lotissement Agel non reconduite (-935k€)
- Subventions en faveur des crèches associatives en baisse de -207k€ du fait du nouveau financement mis en place par la CAF qui prévoit un versement direct des aides à ces structures sans transiter par la ville.
- Subvention pour le Visa sport santé, non reconduite (-60k€) (dispositif finalement non retenu en 2022)
- Subvention Cité éducative reflechée en 2023 sur des actions directes (-18k€)
- Subvention CLEA transférée à l'agglomération (-21,6k€)
- Hors domaines évoqués ci-dessus, le volume des subventions est quasi stable (+10k€).

#### Chapitre 66 – Charges financières

Les charges financières budgétées totalisent 1,135M€ contre 0,8M€ au BP 2022, et concernent les intérêts de la dette estimés en fonction des tableaux d'amortissement des emprunts souscrits et à venir. Cette enveloppe permet de faire face aux hausses des taux d'intérêts des emprunts à taux variables souscrits par la ville, et prévoit une enveloppe destinée aux nouveaux emprunts.



#### Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 67 des « charges exceptionnelles » atteint cette année 337,3k€ contre 126,5k€ en 2022, et intègre les crédits nécessaires à l'annulation de titres de recettes sur exercice clos (44k€), les crédits nécessaires aux différentes remises de prix lors des concours organisés par la Ville (23k€), et les attributions de bourses (permis citoyen, bourses aux initiatives citoyennes).

Pour 2023, il est également prévu le versement au délégataire de la patinoire d'une indemnité destinée à faire face à la hausse des charges de fluides comme le prévoit le cadre légal et contractuel (montant de 207k€ délibéré lors du conseil municipal du 09 décembre dernier).

Le chapitre 68 est réservée comme l'an passé aux provisions semi-budgétaires (80 k€) destinées à couvrir les risques liés à des litiges et à la dépréciation des actifs circulants en prévision d'impayés, etc..

Le chapitre 042, d'un montant total de 6,38M€ est dévolu aux dotations aux amortissements et enregistre une hausse de 0.53 M€ pour faire face à l'évolution de nos plans d'amortissement.

Quant au virement en faveur de la section d'investissement, il atteint quant à lui 2,981M€ en 2023 contre 4,882M€ en 2022, en baisse de -38,9%.

# B) La section d'investissement

La section d'investissement du budget primitif 2023, en hausse de +36%, atteint 51,35M€ contre 37,75M€ en 2022 et représente 36,1% du budget global.

### 1) Les ressources d'investissement

	Recettes d'Investissement	CA 2021	BP 2022	BP 2023	BP23/BP22
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	246 193	1 800 000	5 520 000	206,67%
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 538 612	8 789 565	10 876 000	23,74%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 810 623	15 050 000	23 321 865	54,96%
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 313	9 000	8 500	-5,56%
20-23	Recettes d'équipement		0	200 000	
27	Rembrst de prêts	700 000	30 000	925 000	2983,33%
45	Opérations pour compte de tiers	50 261			
1068	Excédents de fonct capitalisés		60 000	30 000	-50,00%
024	Produits des cessions d'immobilisations		682 000	510 000	-25,22%
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 882 148	2 981 060	-38,94%
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 976 728	5 850 000	6 382 972	9,11%
041	Opérations patrimoniales	1 102 006	600 000	600 000	0,00%
	Total recettes d'investissement	14 434 736	37 752 713	51 355 397	36,03%

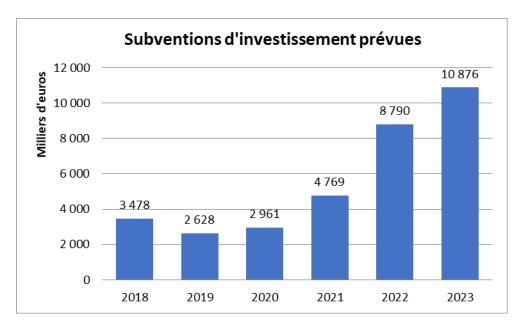
#### **Chapitre 10 – Dotations et fonds propres**

Ce chapitre totalise 5,52M€ en 2023 et se décompose en :

- 5,22 M€ au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Cette prévision est établie en tenant compte du taux du FCTVA pour les dépenses éligibles prévues au présent budget.
- 300 k€ de taxe d'aménagement (TA), prévision identique à celle de l'exercice précédent.

#### **Chapitre 13 – Subventions d'investissement**

Ce chapitre enregistre 10.591 M€ de subventions d'investissement et 285 K€ de reversement par l'Etat du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.



Le niveau particulièrement élevé des subventions d'investissement budgétées ici est à rapprocher du programme général d'investissement développé plus loin ;

Les 10,591 M€ de subventions à percevoir (Etat 7,24M€ / Région 1,76k€ / Dépt 977k€ / Agglo du Beauvaisis 500k€ / autres 99k€...), sont soit calculées en proportion des dépenses inscrites au présent budget, puis ajustées au vu des avances déjà perçues, ou bien font suite au recensement des avances à percevoir.

#### Elles comprennent notamment:

- Programme NPNRU: subventions ANRU 654k€ (avances et acomptes) + 976k€ de complément de l'Etat (DPV) et + 598k€ de la Région
- Salle de fêtes Elispace : 897k€ (Etat/Dept)
- Cœur de ville : 247k€ (Etat)
- Piscine Bellier: 2,25M€ (Etat/Région/Dept)
- Quadrilatère : 1,07M€ (Etat/Dept)
- Voirie réalisée Corot-Kennedy (déviation AGCO) : 500k€ participation de l'Agglomération du Beauvaisis
- Pistes cyclables et équipements : 152k€ (Etat/)
- Trans'Oise : 210k€ (Région)
- Rénovation du Centre technique municipal : 150€ (Etat)
- Réseau de chaleur : 99k€ (CdC/Région/Feder)

#### **Chapitre 16 – Emprunts**

S'agissant de l'emprunt d'équilibre, le montant retenu dans le cadre du budget primitif est de 23,321M€, en hausse de 8,27M€ par rapport au BP 2022, évolution directement liée au montant des dépenses d'investissement.

Comme chaque année, ce montant constitue une enveloppe maximale dont le niveau effectif sera revu à la baisse pour tenir compte de l'affectation des résultats 2022, et du montant des réalisations budgétaires.

#### Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Hormis le prélèvement sur la section de fonctionnement et les mouvements d'ordre des dotations aux amortissements déjà évoqués qui constituent des recettes d'investissement, on trouve :

- Chapitre 041 : mouvements d'ordre à l'intérieur de la section pour 600k€ (montant identique en dépenses et recettes) devant permettre la réimputation sur comptes définitifs des avances consenties dans le cadre des marchés publics.
- Chapitre 024 : produit des cessions d'immobilisations estimées à 510k€ (ventes 1 maison/ 2 terrains/ ventes aux enchères de véhicules ..).

## 2) Les dépenses d'investissement

	Depense d'Investissement	CA 2021	BP 2022	BP 2023	BP23/BP22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	309 378	1 115 240	1 269 300	13,81%
204	Subventions d'équipement versées	369 786	709 433	605 906	-14,59%
21	Immobilisations corporelles	7 386 867	14 119 979	13 776 426	-2,43%
23	Immobilisations en cours	5 468 925	2 517 000	2 012 932	-20,03%
	Opérations d'équipement	1 021 664	10 302 242	25 415 847	146,70%
	Total des depenses d'équipement	14 556 619	28 763 894	43 080 411	49,77%
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 835	3 619	0	
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	7 384 781	7 624 000	7 047 000	-7,57%
26	Participations et créances rattachées		98 000	0	
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprevues				
	Total des depenses financières	7 402 616	7 725 619	7 047 000	-8,78%
45	Opérations pour compte de tiers	50 261	60 000	30 000	-50,00%
040	Opérat° ordre transfert entre sections	344 356	603 200	597 986	-0,86%
041	Opérations patrimoniales	1 102 006	600 000	600 000	0,00%
	Total depenses d'investissement	23 455 859	37 752 713	51 355 397	36,03%

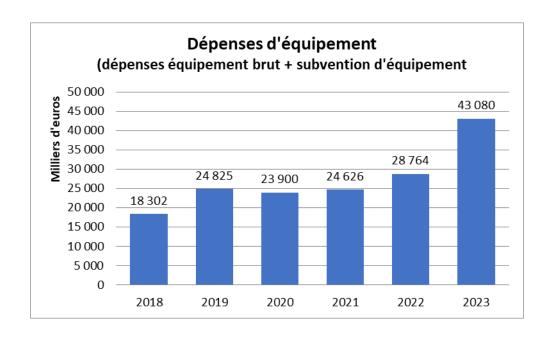
Hors affectation du 001

#### Chapitre 16 Emprunts et assimilés

La dernière simulation issue de Finance active aboutit à un remboursement en capital des emprunts en 2023 de 7,04M€.

#### Chapitres 20 à 23 Immobilisations et opérations d'équipement

Ces chapitres totalisent 43,08M€ contre 28,76M€ inscrits au BP 2022, en hausse de +49,7%.



On retrouve les principales opérations d'investissement dans le tableau actualisé des autorisations de programmes (AP) et crédits de paiement (CP) qui fait l'objet d'une autre délibération au conseil municipal de ce jour :

	B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT -BP 2023										
		Montant des AP (investissement)			Montant des CP						
No AP	Libellé	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023 (BP)	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (cumul au 31/12/22)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)				
	DUDGET BRINGINAL										
49	BUDGET PRINCIPAL  Plan de rénovation des ecoles<2021	3 100 000		3 100 000	2 772 512.04	0.00	-terminé-				
50					- ,-	0,00					
51	Plan de réhabilitation des gymnases<2021 Plan de rénovation des Accueils de Loisirs sans Hébergement<2021	2 070 000 1 660 000		2 070 000 1 660 000	1 618 701,00 1 266 704,43	0,00	-terminé- -terminé-				
53	Plan Maxi Voirie<2021	11 200 000		11 200 000	10 585 772,62	0,00	-terminé-				
54	Salle des Fêtes Elispace	2 850 000		2 850 000	2 449 816,79	137 932,00	262 251,21				
57	Cœur de Ville 2e tranche	14 200 000	900 000	15 100 000	1 237 563,80		11 040 948,20				
58	Centre technique Municipal - renovation batiments	4 000 000		4 000 000	163 072,65	2 420 000,00	1 416 927,35				
59	Quadrilatère trvx mise en conformité tranche 1	1 430 000		1 430 000	1 115 334,32	0,00	-terminé-				
60	Abords Theatre et parking	2 050 000		2 050 000	1 377 392,48	25 000,00	647 607,52				
62	NPRU Argentine/St Lucien	79 922 000		79 922 000	4 110 871,89	8 584 359,00	67 226 769,11				
64	Pole Multi modal	400 000		400 000	98 628,01	25 000,00	276 371,99				
65	Etudes Site ancienne prison	200 000		200 000	2 160,00	0,00	197 840,00				
66	Réhabilitation Piscine Bellier	12 000 000		12 000 000	1 352 682,00	6 900 000,00	3 747 318,00				
67	Quadrilatère tranche 2	10 500 000		10 500 000	1 164 142,94	4 690 000,00	4 645 857,06				
68	Contrat d'exploitation de chauffage	2 900 000		2 900 000	120 000,00	848 110,00	1 931 890,00				
73	Couverture des tennis Kennedy	0	1 100 000	1 100 000		700 000,00	400 000,00				
74	Rénovation extension de l'ASCA	0	520 000	520 000		30 000,00	490 000,00				
75	Aménagement de la Direction Prévention Sécurité	0	1 000 000	1 000 000		40 000,00	960 000,00				
76	Restauration Bois Brulet	0	1 460 000	1 460 000		320 000,00	1 140 000,00				
77	Acquisition de véhicules	0	4 248 000	4 248 000		570 000,00	3 678 000,00				
	Sous total	148 482 000	9 228 000	157 710 000	29 435 354,97	28 111 889,00	98 061 780,44				
	BUDGET ELISPACE										
69	Contrat d'exploitation du chauffage/ Elispace	125 000		125 000	_	37 700,00	87 300,00				
	Sous total	125 000	0	125 000	0,00	37 700,00	87 300,00				
	Total général >>>	148 607 000	9 228 000	157 835 000	29 435 354,97	28 149 589,00	98 149 080,44				

Le tableau qui suit détaille les montants inscrits au budget primitif et une situation des opérations inscrites au Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) :

PPI	Libellé	PPI voté	Prévu21+22	Réalisé21+22	BP 2023	Solde
	PRENDRE SOI	N DE LA NATURE				
1.1.1.06	Requalification des jardins familiaux	813 756	333 756	227 984	100 000	485 772
1.1.1.08	Embellissement et rénovation des espaces verts	3 828 398	1 148 398	443 485	670 000	2 714 913
1.1.1.09	Réaménagement du parc de la grenouillère à Saint Lucien	2 000 000	30 000	5 456	161 387	1 833 157
1.1.1.10	Acquisition du site de la pouponnière	1 413 479	1 413 479	1 413 366	0	113
1.1.1.11	Aménagement du parc avenue Jean Moulin à Argentine	1 168 394	637 481	1 121 823	22 000	24 571
1.1.2.01	Réalisation d'une coulée verte au cœur du quartier Argentine	970 402	287 027	45 816	120 000	804 586
1.1.2.02	Embellissement de la ville avec un mobilier urbain approprié	247 960	127 960	90 561	30 000	127 399
1.1.2.06	Réalisation de la liaison en site propre de la Trans'Oise intra Beauvais	500 000	90 000	0	500 000	0
1.1.4.01	Aménagement de la confluence Thérain-Avelon sous la tour Boileau	500 000	329 512	8 376	426 488	65 136
1.1.4.02	Achèvement du réaménagement des berges du Thérain: pont St jean	900 000	900 000	108	400 000	499 892
1.1.4.03	Mise en place d'un plan de gestion des marais (St just et Moulin de la FOS)	18 000	0	0	0	18 000
1.1.4.04	Amélioration de la gestion des eaux pluviales	705 600	107 581	65 268	3 600	636 732
1.1.4.05	Renouvellement des réseaux d'eaux pluviales	1 500 000	202 000	69 335	50 000	1 380 665
1.1.4.07	Achèvement du réaménagement des berges du Thérain: boulevard Loisel	900 000	0	0	0	900 000
1.1.4.08	Mise en place des points d'eau publics	48 000	0	0	0	48 000
1.3.1.01	Rénovation de l'écospace	306 784	96 784	12 955	10 000	283 829
1.3.1.04	Installation de poubelles de tri sélectif sur l'espace public	305 000	205 000	172 830	200 000	-67 830
1.4.1.01	Réalisation d'un second réseau de chaleur	200 000	95 730	49 110	139 000	11 890
1.4.1.02/03	Garantir un modèle de chauffage équilibré / Entretenir les installations de chauffage	5 065 000	1 239 384	223 391	848 110	3 993 499
1.4.1.04	Rénovation du centre technique municipal	4 000 000	1 468 316	55 973	2 420 000	1 524 027
1.4.1.05	Programme de performance énergétique des batiments municipaux	1 329 201	269 201	30 265	30 000	1 268 936
1.4.2.02	Aménagement durable des cimetières beauvaisiens	1 404 392	504 392	215 403	707 000	481 989
	sous total: Prendre soin de la nature	28 124 366	9 486 001	4 251 505	6 837 585	17 035 276

PPI	Libellé	PPI voté	Prévu21+22	Réalisé	BP 2023	Solde
	PRENDRE SOI	N DE L'HUMAIN			•	
2.1.3.01	Amélioration de l'accessibilité des équipements et espaces publics	1 709 055	377 055	237 664	326 170	1 145 221
2.1.4.03	Fusion des ALSH Jean Zay et Régnier	1 500 000	100 000	0	0	1 500 000
2.1.4.04	Reconstruction ALSH la ribambelle (phase 2)	1 558 200	1 558 200	892 664	0	665 536
2.1.4.05	Modernisation du mobilier des établissements de l'enfance	1 341 568	541 568	274 253	290 000	777 315
2.1.4.06	Restructuration du Site scolaire Bois Brûlet (restaurant + ALSH)	1 460 000	116 820	7 412	320 000	1 132 588
2.1.4.08	Equipement des écoles de matériel informatique adapté	656 489	276 489	292 515	108 000	255 974
2.2.1.06	Accueil d'un campus connecté du Beauvaisis	39 084	39 084	34 352	0	4 732
2.2.2.08	Extension du site AGCO : requalification de l'axe Kennedy- Corot	1 632 306	1 632 306	1 558 739	0	73 567
2.3.1.01	Construction d'une salle des fêtes - Elispace	2 674 300	2 536 368	2 113 589	137 932	422 779
2.3.1.02	Restructuration complète de la piscine Aldebert Bellier	12 000 000	1 276 054	1 393 471	6 900 000	3 706 529
2.3.1.05	Amélioration des complexes de tennis (Dassault et Kennedy)	800 000	0	0	800 000	C
2.3.1.07	Rénovation de la salle d'armes JB Wiart (JO 2024)	298 027	298 027	160 888	160 000	-22 861
2.3.1.11	Rénovation des salles de quartiers	513 000	309 131	247 569	100 000	165 431
2.3.1.12	Démolition et reconstruction du gymnase Morvan	6 612 305	118 962	10 632	480 801	6 120 872
2.3.1.13	Rénovation du gymnase Jean Moulin sur le quartier Argentine	2 146 560	321 984	31 013	1 487 404	628 143
2.3.1.14	Construction d'un local associatif parc de la Grenouillère	336 000	12 960	0	0	336 000
2.3.1.15	Construction du nouveau groupe scolaire Argentine (ex- Morvan)	11 384 296	230 607	31 355	1 037 080	10 315 861
2.3.1.16	Démolition de l'école Rostand à Argentine	283 500	0	0	0	283 500
2.3.1.17	Démolition des écoles Daudet-Perrault à Argentine	625 860	0	0	0	625 860
2.3.1.18	Construction d'une salle des fêtes et d'un local associatif à Argentine	2 990 000	327 106	145 296	1 600 000	1 244 704
2.3.1.19	Rénovation du local municipal à Bellevue pour Ricochets	272 281	272 281	238 560	0	33 721
2.3.1.20	Création d'un terrain en herbe Omet	1 000 000	0	0	960 000	40 000
2.3.2.01	Construction de la nouvelle cantine Europe + démolition de l'actuelle	1 813 866	1 000	11 751	500 000	1 302 115
2.3.2.02	Réhabilitation du groupe scolaire Europe-Grenouillère à St Lucien	11 844 320	1 000	20 526	1 000 000	10 823 794
2.3.2.03	Reconstruction de la crèche pouponnière à Argentine	1 003 493	0	0	0	1 003 493
2.3.2.04	Démolition de la crèche Pierre Jacoby à Argentine	71 604	0	0	0	71 604
2.3.2.07	Création d'une crèche en centre ville	1 000 000	0	0	0	1 000 000
2.3.2.08	Démolitions de bâtiments dégradés	371 602	0	0	0	371 602
2.3.3.03	Rénovation du pôle jeunesse en coeur de vile (blog46/Bâtiment Malherbe)	830 000	0	0	0	830 000
2.3.3.04	Renouvellement de matériel des équipements sportifs de la ville	701 899	237 899	204 230	148 525	349 144
2.4.1.02	Réorganisation de la DPS	1 000 000	0	17 426	40 000	942 574
2.4.1.03	Mise en place d'un programme de vidéosurveillance	1 015 997	415 997	338 760	154 500	522 737
2.4.1.05	Modernisation du réseau d'éclairage public	2 089 790	89 790	62 869	47 000	1 979 921
2.4.1.06	Renouvellement et mise en sécurité des aires de jeux	550 000	187 715	187 500	100 000	262 500
2.4.1.14	Sécurisation des écoles et des crèches	550 000	428 962	265 762	240 000	44 238
_	sous total: Prendre soin de l'humain	74 675 402	11 707 365	8 778 796	16 937 413	48 959 194

PPI	PROJETS en cours	PPI voté	Prévu21+22	Réalisé	BP 2023	Solde
		N DE NOTRE VILLE				
3.1.1.01	Etude du réaménagement de la place de France sur le quartier Argentine	31 200	0	0		31 200
3.1.1.05	Préfiguration du PEM	1 000 000	182 078	153 745		821 255
3.1.1.06	Programme d'entretien et de conservation des parkings	1 000 000	251 129	116 409	300 000	583 591
3.1.1.08	Programme de modernisation des voiries (dont enfouissement)	7 512 030	3 512 030	2 832 674	1 900 000	2 779 356
3.1.1.09	Programme d'entretien et de modernisation des ouvrages d'art	1 321 132	481 132	199 301	360 000	761 831
3.1.1.11	Rénovation des rues et places du quartier Argentine	12 849 147	3 419 219	1 625 606		9 919 184
3.1.1.12	Rénovation des rues et places du quartier Saint Lucien	7 038 189	579 201	14 674	644 000	6 379 515
3.1.1.13	Les jardins d'Agel : paiement rétrocession VRD SA HLM  Beauvaisis	488 069	488 069	455 175	200 000	-167 106
3.1.1.14	NPRU accompagnement bailleurs et aménagement de liaison	444 000	60 000	0	30 000	414 000
3.1.1.15	NPRU Ingenierie	108 000	28 000	72 825	77 310	-42 135
3.1.1.16	Extension et renforcement du réseau électrique	500 000	100 000	14 213	100 000	385 787
3.1.1.10	(participation EDF)					
3.1.2.01	Requalification des espaces publics en coeur de ville	3 951 406	351 406	71 771	2 160 000	1 719 635
3.1.2.02	Embellissement des espaces de voiries	1 346 876	346 876	227 049	243 600	876 227
3.1.2.04	Acquisition du relais de téléphonie mobile Voisinlieu	270 000	270 000	0	070.000	270 000
3.1.3.01	Programme de déploiement des pistes cyclables	1 513 500	313 500	15 220	670 000	828 280
3.1.3.02	Développement du parc de stationnement vélo: 500 places abris sécurisés	200 000	80 000	4 135	50 000	145 865
3.1.4.01	Etude de mise en sécurité des talus (cavée aux pierees,  Cambry)	80 000	0	0	0	80 000
3.1.4.03	Travaux d'amélioration ou de mise en conformité défense incendie	141 236	21 236	-1 764	24 000	119 000
3.1.4.04	Interventions ponctuelles sur espaces publics - démocratie participative	211 193	19 193	-41 010	40 786	211 417
3.1.4.05	Apaisement des usages en centre-ville (feux, trottoirs, circulation)	1 502 891	702 891	687 755		515 136
3.1.4.09	Amélioration des parcours (signalétique, marchabilité)	300 000	157 046	56 421	70 000	173 580
3.2.1.01	Rénovation des batiments d'accueils de loisirs	480 000	13 126	-103 613	170 000	413 613
3.2.1.02	Modernisation d'Elispace (subvention d'équilibre investissement)	1 800 600	200 600	350 000		1 120 694
3.2.1.03	Rénovation des écoles	2 444 000	1 238 308	833 890	500 000	1 110 110
3.2.1.04	Rénovation des gymnases municipaux	1 456 526 1 402 248	256 526	57 994	300 000	1 098 532
3.2.1.05 3.2.1.06	Plan de rénovation des stades  Entretien et modernisation des batiments culturels	150 000	602 248 70 000	366 917 0	145 000	890 331 150 000
3.2.1.09	Participation à la création d'un terrain synthétique à St Martin le Nœud	190 000	190 000	41 000	-	-46 000
3.2.1.10	Rénovation du chenil municipal: veiller au bien-être animal	435 000	417 726	292 923	0	142 077
3.2.1.11	Poursuite de la rénovation du pôle santé Clemenceau	375 800	223 388	116 294	200	259 306
3.2.1.12	Rénovation des crèches municipales	125 000	21 668	21 668	22 000	81 332
3.2.1.15	Rénovation des restaurants municipaux	12 324	12 324	34 014	12 800	-34 490
3.2.2.01	Lancement d'un programme pluri-annuel de restauration des églises	1 000 000	550 864	12 429	30 000	957 571
3.2.2.02	Restauration du mur d'enceinte de l'abbaye saint lucien- vestiges	132 000	0	0	0	132 000
3.2.2.03	Renforcement de la sécurisation du patrimoine historique existant	260 783	180 783	83 374	51 000	126 409
3.3.1.01	Acquisition de l'ancienne maison d'arrêt et préfiguration du PIEC	600 000	500 000	0		600 000
3.3.1.02	Acquisitions foncières	3 640 000	44 001	-3 795		3 093 795
3.3.1.03	Acquisitions foncières auprès des bailleurs	795 431	359 086	0	120 020	675 411
3.3.2.01	Modernisation et embellissement du plan d'eau du Canada	891 550	391 550	256 678	258 000	376 872
3.4.1.03	Création d'une maison du projet cœur de ville avec un office de commerce	250 000	25 000	1 044		247 856
3.4.1.04	Dynamisation des fééries de noel	301 584	201 584	141 200	57 000	103 384
3.5.1.01	Réhabilitation du quadrilatère	10 500 000	1 108 905	869 467	4 690 000	4 940 533
3.5.1.03	Soutien au projet de modernisation et d'extension de l'ASCA	300 000	64 809	47 929	30 000	222 071
3.5.1.04	Accompagnement au développement et à l'extension de la Batoude	200 000	29 000	-24 598		204 598
3.5.1.05	Aménagement des entrées de ville (lettres géantes)	92 356	92 356	0		92 356
3.5.2.01	Obtention du label pavillon bleu	80 000 290 000	0	0		80 000 290 000
3.5.3.01 3.5.3.02	Appareillage à des objets connectés (smart city)  Développement de la fibre optique	754 966	514 966	357 590	_	290 000
3.3.3.02	sous total: Prendre soin de notre ville	70 769 037	18 671 824	10 256 604		44 336 354
L		. 3 . 33 007	.5 5.1 027	. 3 200 007		

PPI	PROJETS en cours	PPI voté	Prévu21+22	Réalisé	BP 2023	Solde
	PROMOUVOIR UNE AL	OMINISTRATION I	DURABLE			
4.1.1.01	Aménagement de postes au handicap	15 000	4 566	3 665	6 000	5 335
4.1.1.02	Acquisition de matériel pour la prévention et la sécurité des agents	176 900	56 900	42 358	33 500	101 042
4.1.2.01	Acquisition de materiel pour les ST	2 052 211	852 211	566 672	450 000	1 035 539
4.1.2.02	Aménagement des espaces extérieurs des ST	400 000	180 000	119 689	381 000	-100 689
4.1.2.04	Equipement des équipes du chantier d'insertion	27 961	7 961	4 988	2 500	20 473
4.1.2.05	Dotation de moyens matériels adaptés à l'organisation de manifestations	540 000	218 566	174 864	114 435	250 701
4.1.2.07	Programme de sécurité des batiments	367 500	236 361	26 866	170 000	170 634
4.2.1.01	Acquisition de véhicules motorisés adaptés et gérer la flotte	4 770 811	1 570 811	351 708	570 000	3 849 103
4.2.1.02	Acquisition de vélos pour le personnel	12 448	12 448	7 253	6 000	-805
4.2.1.03	Mise à niveau des logements de fonction des agents	852 323	212 323	251 378	110 000	490 945
4.3.1.01	Acquisition de mobilier pour la QVT	508 700	165 699	68 488	81 500	358 712
4.3.1.02	Renouvellement des mobiliers de vestiaires	172 148	32 148	15 952	20 000	136 196
4.3.1.03	Réaménagement des espaces de travail	1 938 636	338 636	121 526	423 000	1 394 110
4.3.1.05	Création de la maison du personnel	359 436	359 436	248 081	0	111 355
4.3.1.06	Aménagement des locaux Ferdinand Buisson pour les archives	7 820	7 820	-8 935	1 500	15 255
4.4.1.01	Equipement des services de logiciels adaptés aux besoins	1 165 604	545 604	96 798	301 300	767 506
4.4.1.02	Equipement des services de matériel informatique sur mesure	2 041 296	681 296	390 947	228 600	1 421 749
	sous total: Promouvoir une administration durable	15 408 794	5 482 786	2 482 297	2 899 335	10 027 162
	Total général >>	188 977 599	45 347 976	25 769 202	42 850 412	120 357 985

#### Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement

Le chapitre 45 « Travaux pour compte de tiers » d'un total de 30k€ permet au maire d'agir en lieu et place de propriétaires, pour leur compte et à leurs frais, dans le cadre d'une procédure de péril imminent ou autres interventions effectuées d'office après mise en demeure, que l'on retrouve à l'identique en recette d'investissement. Le remboursement est prévu pour un montant identique en recettes d'investissement.

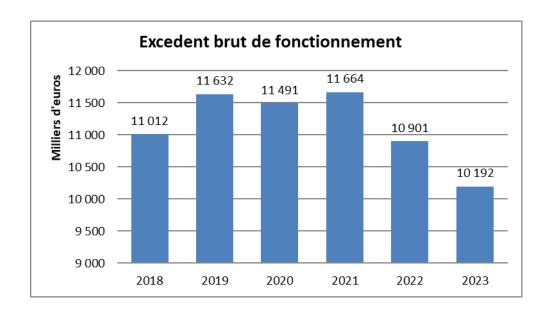
Le chapitre 040 « Opération d'ordre entre section » d'un montant permet d'amortir les subventions d'équipement reçues pour 337 k€, et d'inscrire 260k€ pour les travaux en régie réalisés en fonctionnement à transférer en section d'investissement.

Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » constate 600 k€ de mouvements d'ordre déjà évoqués en lien avec les recettes d'investissement pour la réimputation des avances marchés.

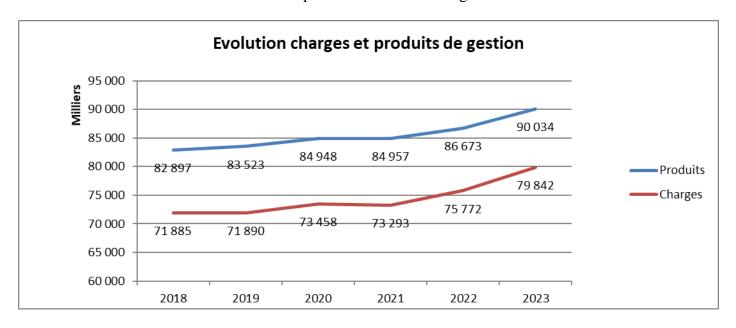
### C) Equilibre financier et ratios

Les éléments suivants doivent permettre d'apprécier en tendance prévisionnelle la situation financière de la commune. A noter qu'un certain nombre de ratios et notamment le taux d'épargne brute, les capacités d'autofinancement brute et nette (CAF brute/nette), ainsi que les ratios relatifs à la dette ne peuvent s'apprécier qu'à la clôture budgétaire.

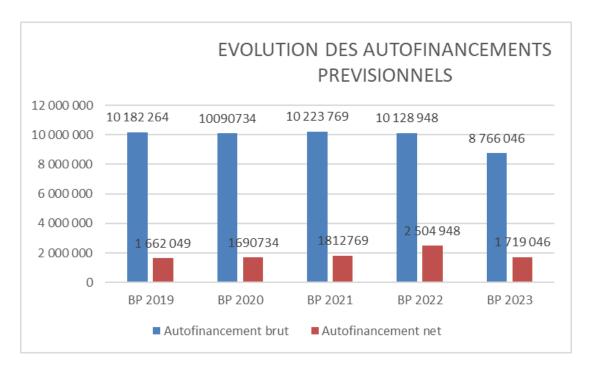
Tout d'abord, il convient de réaliser un focus sur l'excédent brut de fonctionnement. Il s'agit de l'épargne de gestion courante, c'est-à-dire hors éléments financiers et exceptionnels. Le maintien de l'autofinancement brut prévisionnel est d'abord fonction de la stabilité de l'excédent brut de fonctionnement. Celui-ci enregistre une baisse en 2023 (-6.5%) du fait d'un effet de ciseau, à savoir que les charges progressent ici plus rapidement que les produits (5,37% contre une hausse des recettes de 3,88%). La seule dynamique des bases fiscales n'est pas suffisante pour contrecarrer l'augmentation des dépenses, principalement les dépenses de fluides et de personnel qui augmentent très fortement en 2023.



Soit une évolution tendancielle entre les dépenses et les recettes de gestion comme suit :

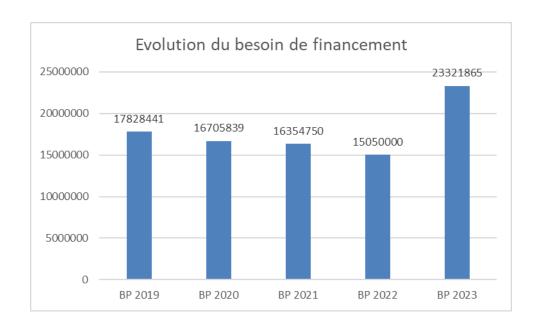


A la dégradation de l'excédent brut de fonctionnement provoquée en grande partie par la crise énergétique, la collectivité doit aussi faire face à une hausse des taux d'intérêt. De ce fait, l'autofinancement brut de l'exercice est en baisse de 1.3 M€ par rapport à 2022, ce qui se répercute également sur l'autofinancement net (-785 k€ / 2022). Néanmoins, notre épargne brute représente plus de 10% des recettes de fonctionnement et demeure supérieure au seuil d'alerte des 8%.



Le niveau de l'autofinancement net a une incidence directe sur l'évolution du besoin de financement¹ hors prélèvement sur fonds de roulement. Pour 2023, l'emprunt d'équilibre s'établit à 23.32 M€ en hausse de 55% par rapport à 2022. Cette évolution n'est pas uniquement liée à la baisse de l'autofinancement mais doit aussi être rapprochée du niveau d'investissement prévu pour 2023. Les dépenses d'équipement enregistrent une hausse de 66% par rapport à l'exercice 2022, soit plus de 14 M€ supplémentaires à financer.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le besoin de financement correspond au flux net de dette soit une déduction des nouveaux emprunts (flux) via les remboursements en capital de la dette (stock).

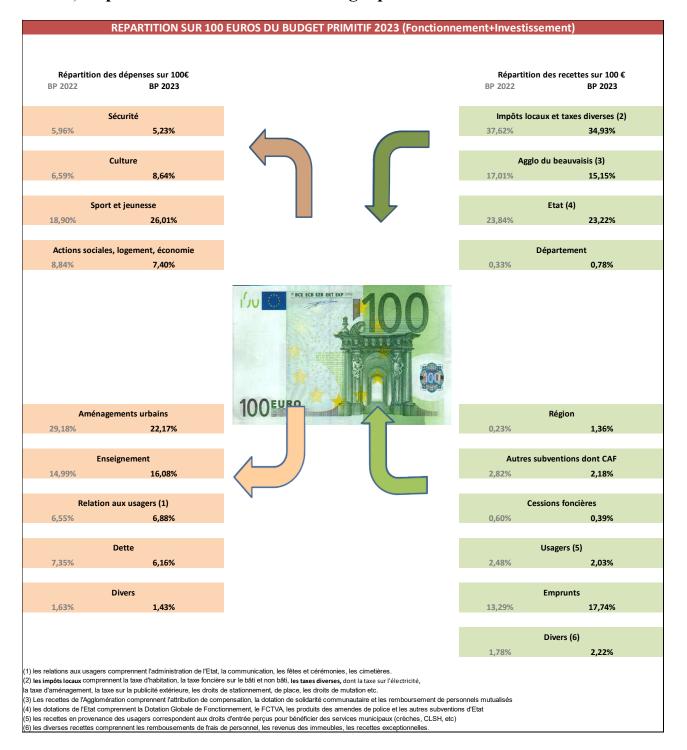


A noter qu'il ne s'agit d'un besoin de financement reposant sur des inscriptions budgétaires qui ne tient pas compte des résultats antérieurs cumulés. Notre calendrier budgétaire (vote du budget primitif sans reprise des résultats) ne fait donc qu'accentuer artificiellement le besoin de financement.

S'agissant des ratios, ils se présentent de la manière suivante :

	Informations financières – ratios (1)	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	Moyenne strate (1)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 301	1 293	1 318	1 385	1 342
2	Produit des impositions directes/population	692	682	665	729	736
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 476	1 475	1 497	1 539	1 574
4	Dépenses d'équipement brut/population	412	437	489	731	322
5	Encours de dette/population	846	953	885	747	1360
6	DGF/population	223	227	234	233	212
	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	63,12%	62,54%	62,43%	63,29%	61,70%
1 -	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	97,00%	97,55%	96,81%	97,79%	94,10%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,92%	29,63%	32,68%	47,47%	20,40%
11	Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	57,31%	64,61%	59,10%	48,55%	86,40%

# D) Répartition sur 100 euros du budget primitif



# II) Budgets annexes

# A) Régie d'exploitation de l'Elispace

Il est prévu de continuer le travail de programmation interne initié en 2021 et de coopération avec différents partenaires devant permettre d'étoffer la programmation habituelle par l'ajout de spectacles ou évènements supplémentaires. Par ailleurs, afin d'affiner la gestion de l'équipement, il est mis fin aux mises à disposition gracieuses. En remplacement, les associations concernées pourront solliciter une subvention destinée à couvrir les frais de location.

Au final, le budget 2023 de l'Elispace présente un déficit de -425k€ en fonctionnement, soit une baisse de 67 k€ et -329k€ en investissement.

### 1 - Section de fonctionnement

#### Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2022	BP 2023	Explications	
70	70688	Redevances usagers	105 000	105 000	Recettes spectacles	
70	70878	Remb. de frais	115 000	115 000	Facturation prestations annexes à la location.	
75	752	Revenus des immeubles	135 000	143 000	Location de la salle	
75	7552	Prise en charge déficit	t 492 500 425 214 S		Subvention d'équilibre du budget principal	
13	7332	par budget principal	492 300		, , , ,	
042	777	Quote part subvent°	24 000	17 512	Amortissement subvention d'équipement en provenance du	
042	777	d'investisst	24 000	47 545	budget principal	
-	-	Autres	12	0		
-	-	Total :	871 512	835 757		

#### <u>Dépenses</u>

Chap.	Article	Libellé	BP 2022	BP 2023	Explications
011	6042	Prestations	156 000	150 000	Projet de développement de la programmation
011	6061x	Fluides	96 400	143 340	Prévision fluides en augmentation +50% (+46k€) suite à la conjoncture actuelle
011	615x	Entretien et maintenance	72 350	56 878	
011	6282	Gardiennage/Securite	68 000	68 000	
011	6283	Frais de nettoyage	14 500	15 000	
012	-	Dépenses de personnel	356 418	258 452	Estimation par la direction des ressources humaines
65	654x	Creances éteintes ou admisesen non valeur	0	11 510	Creance éteinte suite deliberation du 09 décembre
042	6811	Dotations aux amortissements	60 000	83 175	Estimation compte tenu des tableaux d'amortissement des biens existants
-	-	Autres	47 844	49 402	
	-	Total :	871 512	835 757	

# 2 - Section d'investissement

#### Ressources

Chap.	Article	Libellé	BP 2022	BP 2023	Explications
13	13141	Communes membres du GFP	200 600	329 906	Subvention en provenance du budet principal ajustée en fonction du niveau des dépenses d'investissement budgétées.
13	131x	Subventions		57 762	Solde subventions de l'Etat et du Departement pour les travaux de remplacement de l'éclairage en vue des JO
040	28	Amortissements	60 000	83 175	Dotations aux amortissements des biens renouvelables, tels le mobilier, matériel (contrepartie du chap 042)
-	-	Autres	0	0	-
-	-	Total :	260 600	470 843	

#### **Emplois**

Chap.	Article	Libellé	BP 2022	BP 2023	Explications
21	2135/2188	Instal.Gén.,Ag.,Am. des	236 600	422 200	Acquisition de sieges pour 200k€ (non realisés en 2022), remplact alarme 125k€ et divers travaux
21	2133/2100	Const.	236 600	423 300	remplact alarme 125k€ et divers travaux
040	120141	Communes membres du	04.000	24 000 47 543	Amortissement des subventions d'équipement reçues du
040	139141	GFP	24 000		Amortissement des subventions d'équipement reçues du budget principal
-	-	Autres	0	0	-
-	-	Total :	260 600	470 843	

# **B)** Lotissement Longue Haie

Ce budget annexe est susceptible d'être clôturé à moyen terme, vu le rythme des ventes réalisées et le petit nombre de parcelles aménagées restant à céder (1 vente en cours et 2 derniers lots activités à commercialiser).

### 1 - Section de fonctionnement

#### Recettes

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
002	-	Résultat reporté	310 061	Reprise du résultat 2022
70	7015	Vente de terrains aménagés	183 800	1 vente potentielle (lots 44 activités)
042	71355	variation stocks	50 000	operation d'ordre
-	-	Total :	543 861	

#### **Dépenses**

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
011	-	Charges a caractere general	50 000	Reserve pour Travaux ponctuels de
				finition
65	6522	Reverst au budget principal de l'excédent	439 507	Excédent constaté si les ventes
				prévues sont réalisées
042	71355	variation stocks	54 354	operation d'ordre
-	-	Total :	543 861	-

Si la vente escomptée se réalise, la section de fonctionnement dégagera sur l'exercice un excédent de 439.507€ à reverser au budget principal ou à reporter sur l'exercice suivant.

#### 2 - Section d'investissement

#### Ressources

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
040	3555	variation stocks	104 354	operation d'ordre
-	-	Total :	104 354	

#### **Emplois**

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
001		Solde d'investissement reporté	54 354	Reprise résultat 2022
040	3555	variation stocks	50 000	operation d'ordre
-	-	Total :	104 354	

#### 3 – Endettement

Absence d'endettement sur ce budget annexe.

## 4 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus en ce début d'année 2023, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

LOTISSEMENT LONGUE HAIE	DEBIT	CREDIT	Commentaires
résultat de clôture 2022		255 707	
prévisionnel			
travaux à venir (en prévision dégâts)	25 000		
Reprise trottoirs, voiries selon parcellaire			
lié aux ventes puis travaux de finition	25 000		
ventes parcelles		409 880	1 lot économique lots 44 vente prévue 2023 2 lots restants à commercialiser (lots 42/44)
totaux >>	50 000	665 587	
Bilan prévisionnel (excédent estimé)		615 587	

# D) Lotissement Agel

Par délibération du 20/06/2019, le conseil municipal a adopté le principe de vendre en 2 tranches et à l'euro symbolique les derniers terrains de ce lotissement à la SA HLM du Beauvaisis (ventes 2019 et prévues en 2022 initialement).

Par ailleurs, la section d'investissement a bénéficié les années passées d'un financement de 2,55M€ sous la forme d'une avance sans intérêt du budget principal. Le dernier remboursement de cette dette intervient en 2023.

Compte tenu des subventions d'équilibre de fonctionnement versées les années passées par le budget principal, le bilan fin 2023 présente un solde nul, voire positif en l'absence de travaux. Ce budget pourra être clôturé à l'issue de la vente.

# 1 - Section de fonctionnement

#### Recettes

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
002	-	Résultat reporté	10 006	Reprise du résultat 2022
70	7015	Vente de terrains aménagés		vente à l'euro symbolique HLM du Beauvaisis
-	-	Total :	10 007	

#### <u>Dépenses</u>

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
011	-	Charges a caractere general	10 000	Travaux de finition
65	-	Charges diverses	6	
042	71355	variation stocks	1	operation d'ordre
-	•	Total :	10 007	-

# 2 - Section d'investissement

#### Ressources

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
001	-	Solde d'investissement reporté	914 999	Reprise résultat 2022
040	3555	variation stocks	1	operation d'ordre
-	-	Total :	915 000	

#### **Emplois**

Chap.	Article	Libellé	Montant	Explications
16		Autres emprunts et dettes	915 000	Rembrst avances du budget
				principal
-	-	Total :	915 000	

#### 3 – Endettement

Au 01/01/2023, le solde des avances à rembourser au budget principal s'élève à 915k€ et sera remboursé dans l'année.

# 4 – Bilan prévisionnel de clôture

Le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

LOTISSEMENT AGEL	DEBIT	CREDIT	Commentaires
Résultat de clôture 2021		935 005	
subv equilibre 2022		925 000	
rembst avance	935 000		
Résultat de clôture 2022		925 005	
prévisionnel			
rembst avance du budget principal	915 000		
Frais accessoires	10 006		
<u>Ventes à venir</u> :			
tranche2: 8.707m2		1	vente 2023
totaux >>	925 006	925 006	
Solde >>	0		